

honorables collègues. Je veux citer *Broomhall's Corn Trade News*, publication que je crois assez sérieuse.

Le très hon. M. BENNETT: C'est un excellent journal publié par les meuniers.

L'hon. M. EULER: Ce sont les meuniers qui achètent notre blé; ils sont nos clients.

L'hon. M. DUNNING: C'est la plus grande autorité sur le blé qu'il y ait dans le monde entier.

L'hon. M. EULER: Je cite un extrait du numéro du 13 février 1935:

Nous n'avons jamais critiqué le prix minimum de Winnipeg en prétendant qu'il était déraisonnablement élevé. Nos critiques ont été dirigées contre le système en général qui a empêché la libre concurrence sur le marché international. On entend aujourd'hui des critiques semblables dans le dominion, où il se fait beaucoup de spéculation et où l'on se demande comment le Gouvernement va se dépêtrer des engagements qu'il a pris au sujet du blé.

Voici un extrait du numéro du 27 mars 1935:

C'est toutefois une question fort discutable que de savoir si les meilleurs intérêts du Canada sont servis par une politique de splendeur isolation. Si monsieur McFarland se décidait à approcher les importateurs dans un esprit d'amicale coopération et à remanier les prix au niveau d'une concurrence raisonnable, il est fort probable qu'il serait agréablement surpris du volume d'affaires qui n'attendent que l'instant d'être conclus.

M. HEAPS: Quel était alors le prix du marché?

L'hon. M. EULER: C'était en mars de l'année dernière et je crains de ne pouvoir fournir ce renseignement à mon honorable ami.

Le très hon. M. BENNETT: C'était en mars 1935?

L'hon. M. EULER: Oui. Et voici un extrait du numéro du 11 septembre 1935:

La Commission canadienne du blé, sur l'avis de laquelle le prix actuel du blé a sans doute été fixé, semble être optimiste au sujet de la situation internationale. Nous n'irions pas jusqu'à dire que le Canada, en gardant son blé, s'est assuré un monopole, mais nous croyons facilement que M. McFarland, le président de la commission du blé a fait entendre à son gouvernement qu'une augmentation du prix du blé canadien est en perspective, si l'on en juge par les données statistiques. Il y a cependant le danger qu'en anticipant la hausse des prix internationaux, la Commission canadienne du blé indispose davantage les acheteurs d'outre-mer. Si la situation réelle justifiait réellement un prix de 87½c. pour le blé Nord n° 1, n'obtiendrait-on pas ce prix en définitive sans le désigner comme minimum. La commission du blé eût peut-être rendu un meilleur service en fixant un prix plus rapproché du prix courant des blés de même qualité. Il semble peu sage de

[L'hon. M. Euler.]

laisser échapper l'occasion de renouer des relations amicales avec les acheteurs du Royaume-Uni et des autres pays importateurs.

Qu'il me soit permis de lire encore une citation prise dans la revue *Milling*, livraison du 14 décembre 1935:

Le Canada jouit certainement d'une plus large part du commerce international depuis l'abandon de la politique McFarland, c'est-à-dire celle de la vente au prix fort. Les prix du blé canadien se rapprochent davantage de ceux du marché. En conséquence, je m'attends que les importateurs continuent à en acheter de bonnes quantités. On ne saurait dire que le Canada force la vente...

Le très hon. M. BENNETT: Pas pour l'heure.

L'hon. M. EULER:

...nuisant ainsi à la tendance à la hausse qui se manifeste sur le marché. Il se borne à faire des offres qui se conforment suffisamment à celles des autres vendeurs.

Je me suis efforcé d'établir qu'il y avait eu récalcitrance de la part des acheteurs, particulièrement en Angleterre, au détriment du froment canadien. Mais il faut juger l'arbre à ses fruits. Depuis le changement effectué à la commission, voici les résultats obtenus: en neuf semaines et demie, l'ancienne commission avait vendu douze millions et demi de boisseaux. Depuis six semaines qu'elle exerce ses fonctions, la nouvelle en a vendu soixante-cinq millions et demi. Il n'est pas négligeable de se concilier les bonnes grâces de la clientèle, si l'on veut faire de bonnes affaires. Mon très honorable ami a parlé de cet homme envoyé en Angleterre pour renouer les relations avec nos clients.

Le très hon. M. BENNETT: Telle n'était pas la mission de M. Lamont.

L'hon. M. EULER: Ce fut exactement le motif de son voyage. On me dit qu'il a parfaitement réussi. Il est entré en relations avec les acheteurs de froment canadien. Par les années passées, pour des raisons connues de tous, la proportion de blé canadien entrant dans la fabrication de la farine anglaise avait diminué dans des proportions énormes. M. Lamont a au moins lieu de croire, maintenant, qu'on relèvera cette proportion.

En terminant, je tiens à indiquer que le changement ne s'est fait que pour une unique raison. Il n'était pas agréable d'agir de la sorte. On l'a fait dans l'intérêt général, afin de protéger les intérêts non seulement des cultivateurs de l'Ouest, mais de la nation tout entière. J'affirme en outre que le changement a été bien reçu en somme, même dans certains journaux de l'Ouest, dans les journaux de l'Est et, sauf erreur, parmi les gens qui aiment qu'on fasse les affaires selon les méthodes d'affaires. S'il était nécessaire de citer des